

Concours Idées d'Entreprise pour les 18-25 ans de VVA : déposez votre dossier avant le 3 décembre 2012 !

14/11/2012

La Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier a lancé la **2ème édition de son concours Idées d'entreprise**, via son service Développement Economique et sa Mission Jeunesse, en partenariat avec le Conseil général de l'Allier.

Destiné aux 18-25 ans, ce concours a pour objectif de stimuler l'esprit d'entreprise des jeunes du territoire. Pour participer, il suffit de résider, travailler ou étudier sur l'agglomération et d'avoir LA bonne idée de création d'entreprise. C'est l'occasion d'aider les jeunes (étudiants, jeunes diplômés, chômeurs ou en activité) à concrétiser leurs projetset de leur montrer que la création d'une entreprise est possible, même à leur âge.

Les candidats peuvent déposer à VVA (service Développement Economique - 9 place Charles de Gaulle - 03200 Vichy) un **dossier de pré-sélection, avant le lundi 3 décembre 2012**.

Les meilleurs d'entre eux pourront ensuite bénéficier d'une formation de quatre semaines, en lien avec le service Développement Economique de VVA, pour rédiger un dossier complet et professionnel, avec un plan de financement et un plan de communication.

Après examen par un jury composé de professionnels, le gagnant du concours sera connu au 1er semestre 2013.

Le lauréat du concours bénéficiera d'un accompagnement à la création de son activité : il disposera gratuitement, et pendant un an, d'un bureau à l'Atrium avec fax, téléphonie, photocopieur et matériel informatique mis gracieusement à sa disposition par Vichy Val d'Allier. Le Conseil général de l'Allier lui offrira un ordinateur portable ainsi qu'au titulaire du deuxième prix.

Renseignements : VVA au 04 70 96 57 00

Téléchargez le règlement du concours et le dossier de pré-sélection sur www.agglo-vichyvaldallier.fr
